



Résidence Golf Side Biot Sophia Antipolis

45 Rue Henri Poincaré (Avenue Roumanille) - 06410 Biot Sophia Antipolis

Tel. 04.93.65.05.01 Fax. 04.93.64.97.55

Adresse mail : etudiant@nemea.fr (à l'attention du Service Etudiants et Stagiaires)

DOSSIER D'INFORMATION 2010 / 2011

INSCRIPTION / RESERVATION

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous avez manifesté votre intérêt pour la location d'un appartement dans notre résidence de tourisme **GOLF SIDE** à Biot Sophia Antipolis.

Vous trouverez ci-joint une documentation de la résidence ainsi qu'un dossier de réservation. Pour toute question à ce sujet, nous nous tenons à votre entière disposition.

Nous vous informons que les appartements seront attribués selon l'ordre de réception des dossiers. Seuls les dossiers complets accompagnés de vos frais de dossier seront retenus comme valables. Votre réservation vous sera confirmée par courrier.

Attention nous vous rappelons que les studios sont louables de septembre à juin et que les appartements type T2 le sont uniquement de septembre à décembre.

Dans l'attente de réception de votre dossier, nous vous prions d'agrèer,
Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement !



LA RESIDENCE VOUS PROPOSE

- ❖ 58 studios meublés avec kitchenette et salle de bain équipées, la plupart avec balcon ou terrasse,
- ❖ 15 appartements type T2 (chambre individuelle) meublés avec kitchenette et salle de bain équipées, louables uniquement de septembre à décembre,
- ❖ Parking extérieur dans l'enceinte de la résidence,
- ❖ Une laverie automatique* - Fonctionnement avec jeton ou monnayeur (tarif en vigueur)
- ❖ Location de linge de maison* (140 €/mois)
- ❖ Nettoyage des logements sur demande* (160 €/mois)
- ❖ Point phone* (tarif en vigueur)
- ❖ Wifi* (20 €/mois)
- ❖ Animaux de compagnie* : petit chien moins de 5 kg (90 € / mois) - chat (45 € / mois)

*Services avec supplément (non obligatoire)

DESCRIPTIF DES LOGEMENTS

☞ Nos appartements type studios sont équipés de la manière suivante :

O1 salle de bain avec :

- Lavabo, WC, Baignoire

O1 pièce principale avec :

- 1 kitchenette équipée (2 plaques vitrocéramique, 1 four micro-ondes, 1 réfrigérateur, 1 lave vaisselle, 1 évier, 1 hotte aspirante, plusieurs placards de rangement),
- 1 table accrochée au mur + 2 chaises
- 1 bureau
- 1 meuble TV
- 1 télévision
- 1 canapé convertible ou 1 lit de 140 (couchage 2 personnes)
- 1 armoire comprenant 1 penderie + éléments de rangement « à plat »
- 1 tringle et des rideaux
- 1 kit vaisselle.



☞ Nos appartements type T2 sont équipés de la manière suivante :

O1 salle de bain avec :

- Lavabo, WC, Baignoire

O1 pièce principale avec :

- 1 kitchenette équipée (2 plaques vitrocéramique, 1 four micro-ondes, 1 réfrigérateur, 1 lave vaisselle, 1 évier, 1 hotte aspirante, plusieurs placards de rangement),
- 1 meuble TV
- 1 table basse
- 1 chevet
- 1 table + 2 chaises
- 1 télévision
- 1 canapé convertible
- 1 armoire comprenant 1 penderie
- 1 tringle et des rideaux
- 1 kit vaisselle.

O1 chambre indépendante avec :

- 1 lit double 140
- 2 chevets
- 1 armoire comprenant des éléments de rangement « à plat »
- 1 tringle et des rideaux



Photo type non contractuel.

Attention nous vous rappelons que ce type de logement n'est louable que de septembre à décembre.

CONSTITUTION DU DOSSIER à retourner complet à :

NEMEA APPART'HOTEL

A l'attention du Responsable du Service Etudiants et Stagiaires

45 Rue Henri Poincaré - 06410 Biot Sophia Antipolis

Tel. 04.93.65.05.01

Fax 04.93.64.97.55

S.A.R.L La Domaniale au capital de 10.000 € RCS Bordeaux 437 927 163

Siège Social : Groupe NEMEA, Les Diamants n°1, 61 rue Jean Briaud - 33 700 MERIGNAC

Résidence Golf Side - 45 Rue Henri Poincaré - 06 410 Sophia Antipolis Biot

TEL : 00 33 (0)4 93 65 05 01 Fax 00 33 (0)4 93 64 97 55 E-Mail : etudiant@nemea.fr



etudiant@nemea.fr

PIECES A FOURNIR PAR LE LOCATAIRE

1. La demande d'attribution dûment remplie par le locataire (ci-après)
 2. Le règlement des frais de dossier et le reçu correspondant (ci-après)
 3. Le chèque de caution d'un mois (celui ci ne sera encaissé qu'à votre arrivée dans notre établissement)
 4. La photocopie d'une pièce d'identité du locataire (Passeport ou Carte d'Identité)
 5. L'autorisation de prélèvement dûment complétée, datée et signée + Un RIB **du locataire** sur lequel sera prélevé le loyer mensuel
 6. La photocopie de la carte étudiante ou convention de stage
 7. Justificatif de domicile principal du locataire (EDF ou France Telecom ou attestation d'hébergement sur l'honneur)
- Si le locataire dispose de revenu net au minimum équivalents à trois mois de forfaits hébergement il devra fournir les pièces suivantes.**
8. Photocopie des justificatifs de revenus du locataire (3 dernières fiches de salaire, bourse, document expert comptable...)
 9. Photocopie du dernier avis d'imposition du locataire
- Si le locataire ne dispose pas de revenu alors une personne se portant garant est nécessaire et devra fournir toutes les pièces suivantes :**
7. L'engagement de caution solidaire dûment rempli et signé par un garant ayant des revenus en France (Minimum de revenus nets : 3 Mois de forfaits hébergement).
 8. La photocopie d'une pièce d'identité (Passeport ou Carte d'Identité) du garant
 9. Un RIB du garant (pour information bancaire)
 10. Justificatif de domicile du garant (EDF ou France Telecom)
 11. Photocopie des justificatifs de revenus (3 dernières fiches de salaire, bourse, document expert comptable...) du garant
 12. Photocopie du dernier avis d'imposition du garant
- Si le locataire ne dispose ni de revenu, ni de personne se portant garant :**
13. Règlement intégral du séjour + la caution à **la réservation** par carte de crédit (attention au plafond bancaire) ou par virement. Dans les 2 cas, aucune remise de clé ne sera effectuée tant que le solde intégral de la location n'aura été constaté sur notre compte bancaire.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

DEPOT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie (encaissé) vous sera demandé à la remise des clefs.

Cette somme vous sera rendue dans un délai maximum de deux mois à compter de la restitution des clefs.

Toutes dégradations constatées dans le logement ou sur le mobilier et notifiées sur l'état des lieux de départ, entraîneront une déduction de toute ou partie de la somme mise en dépôt de garantie.

ETAT DES LIEUX



L'état des lieux est obligatoire, il s'effectue à l'entrée et au départ du résident. Il est signé par les deux parties et joint au contrat d'hébergement. Il doit préciser toutes les imperfections du logement : état de fonctionnement des différentes installations, dégradation du mobilier et des peintures, tâches, trous, etc.

La liste du mobilier est annexée à l'état des lieux et doit être également signée. Soyez vigilants ! En effet lors de votre départ, vous serez tenus pour responsable des dégradations qui n'auraient pas été constatées lors de votre état des lieux d'entrée. La SARL LA DOMANIALE pourra conserver en toute légalité tout ou partie du dépôt de garantie versé.

Merci de penser à laisser votre appartement propre à votre départ, si tel n'était pas le cas un ménage de fin de séjour vous sera facturé (Voir grille de tarifs des services) et déduit du dépôt de garantie

LOYER ET FACTURE

Les modalités de paiement de votre loyer sont stipulées dans votre contrat d'hébergement. Une facture vous sera délivrée automatiquement à chaque fin de mois.

Pour une arrivée entre le 01 et le 14 (inclus) du mois, le règlement du mois dans son intégralité sera demandé.

Pour une arrivée entre le 15 et le 30/31 du mois, le règlement d'un demi-mois sera compté.

ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION

Selon la loi Quillot, l'assurance responsabilité locative (responsabilité personnelle lors d'un sinistre) est obligatoire pour tout type de location.

Cette assurance est un élément obligatoire à fournir à l'entrée dans les lieux.

Dans le cas contraire, La SARL LA DOMANIALE ne pourrait procéder à la remise des clefs.

FRAIS DE DOSSIER

Il vous sera demandé ces frais au titre de la constitution du dossier et de l'assistance pour votre installation dans la résidence. Frais perdus en cas d'annulation de la part du locataire..

Si vous renouvelez votre contrat de location sans interruption l'année suivante, aucun frais de dossier ne sera dû.

En cas d'interruption, un nouveau dossier sera constitué et les frais de dossier seront à nouveau dus.

Pour Information : Ces frais de dossier ne seront encaissés qu'après confirmation ferme et définitive de la réservation de votre appartement par nos services (Etude de votre dossier d'inscription avant accord).

CONTRAT D'HEBERGEMENT ET REGLEMENT INTERIEUR

Le jour de votre entrée dans les lieux, nous procéderons ensemble à la signature du contrat d'hébergement et de ses annexes, ainsi qu'à la remise des clefs.

Merci de bien vouloir contacter la résidence afin de prendre rendez - vous.

Certaines périodes étant chargées en arrivées, cette mesure est vivement conseillée afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

DIVERS

Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de souscrire un abonnement téléphonique, ni un abonnement d'électricité en direct. Piscine, sauna, fitness, accueil et assistance technique sont exclusivement réservés à la clientèle de notre résidence hôtelière et non de notre annexe pour étudiants et stagiaires, Merci d'en prendre note. La connexion est proposée par Wifirst. Les coupons mensuels sont en vente à la réception de la Résidence Hôtelière Blue Side. Ils ne sont ni remboursables, ni échangeables même en cas de mauvaise connexion indépendante de notre volonté.



DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT

Attention ! : ce document est une demande d'attribution et non un document de réservation ferme.

Après traitement de la demande par nos services, pour acceptation ou refus, un courrier vous tiendra informé de la décision définitive

NOM : PRENOM :

ADRESSE ACTUELLE OU DES PARENTS (POUR LES ETUDIANTS) :

.....
.....

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE FIXE : PORTABLE :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... LIEU :

NATIONALITE :

ECOLE : EMAIL (obligatoire) :

ANNEE D'ETUDE : 1ERE / 2EME / 3EME / 4EME

ENTREPRISE (salarié) :

TYPE DE LOGEMENT DEMANDE : STUDIO

T2 (max jusqu'au 31/12/2010)

VEHICULE : OUI NON

DATE D'ENTREE DANS LES LIEUX SOUHAITE :

DUREE :

SOURCE : COMMENT NOUS AVEZ VOUS CONNU ?

- ECOLE
- SOCIETE
- PUBLICITE
- BOUCHE A OREILLE
- INTERNET
- AUTRE

Fait à : Le :/...../.....

Signature du demandeur :



RECU

"Je soussigné"

NOM _____

Prénom _____

S'engage à réserver un appartement de type

à compter du / / 20 pour une période de mois.

A la Résidence Golf Side Biot Sophia Antipolis
45 Rue Henri Poincaré
06410 BIOT SOPHIA ANTIPOLIS

et je remets ce jour la somme de 180 Euros - Chèque* (Ordre SARL LA DOMANIALE) ou Espèces*

* *Barrer les mentions inutiles*

Au titre des frais de dossier (Constitution de dossier et de l'assistance à l'installation) et de réservation d'un appartement.

« J'ai bien pris connaissance des éléments suivants :

Ces frais sont dus au titre de la constitution du dossier et de l'assistance pour l'installation dans la résidence. Si je renouvelle mon contrat d'hébergement sans interruption l'année suivante, aucun frais de dossier ne sera dû.

En cas d'interruption, un nouveau dossier sera constitué et les frais de dossier seront à nouveau dus.

D'autre part ces frais sont également dus au titre de la réservation ferme et définitive de l'appartement.

Aucune réservation ne sera effectuée sans le versement de ces frais.

En cas d'annulation de ma part, ces frais seront conservés par la SARL LA DOMANIALE.

Fait pour valoir ce que de droit.

A le / / 20

Le Locataire

La SARL LA DOMANIALE



CAUTIONNEMENT

I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CAUTION :

Nom : Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

SITUATION DE FAMILLE :

Célibataire (1) - Marié(e) (1) - Séparé(e) (1) - Veuf(ve) (1) - Concubin(e) (1) - Divorcé(e) (1)

Date et lieu de mariage :

Régime matrimonial :

CONJOINT : Nom : Prénoms :

Nombre d'enfants et âge :

DOMICILE ACTUEL :

Adresse :

Tél :

REFERENCES BANCAIRES :

Banque :

Adresse :

Tél :

Compte n° :

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Profession :

Date d'embauche :

Employeur (nom, adresse et tél) :

Contrat à durée indéterminée (1)

Contrat à durée déterminée (1) - Terme de ce contrat :

SALAIRE MENSUEL NET :

ALLOCATIONS FAMILIALES :

AUTRES REVENUS :

REVENU MENSUEL TOTAL NET :

PIECES A FOURNIR

13.La photocopie d'une pièce d'identité (Passeport ou Carte d'Identité) du garant



Date et signature du titulaire du compte à débiter :

Résidence Golf Side

Résidence Golf Side (réservé uniquement aux étudiants ou stagiaires, unités spécifiques)

FORMULE ETUDIANTE OU STAGIAIRE : Minimum 6 mois consécutifs pour les studios et 2 mois pour les appartements Type T2. Maxi 2 personnes par logement (1 enfant = 1 personne). Cette formule comprend les consommations d'eau et d'électricité, la location des meubles, la location de la télévision. Cette formule ne comprend aucun service ménage, aucun linge de maison, aucun service supplémentaire gratuit ou payant tel que l'accès piscine, fitness ou sauna, aucune assistance technique dans les logements.

	STUDIOS (28 m²) <i>louables de septembre à juin</i>	T2 (38 m²) <i>louables</i> <i>uniquement de septembre à</i> <i>décembre</i>
Janvier 2010 à Juin 2011	630 € / mois (EDF et eau incluses, Hors Taxe de séjour en vigueur et assurance locative obligatoire)	780 € / mois (EDF et eau incluses, Hors Taxe de séjour en vigueur et assurance locative obligatoire)

Spécificités par contrats et conditions

Conditions réservation	Règlement du séjour	Dépôt de garantie	Règlement du séjour	Dépôt de garantie
Frais de dossier : 180,00	Entre le 1 ^{er} et le 5 de chaque mois.	630 €	Entre le 1 ^{er} et le 5 de chaque mois.	780 €

Règlement par prélèvement